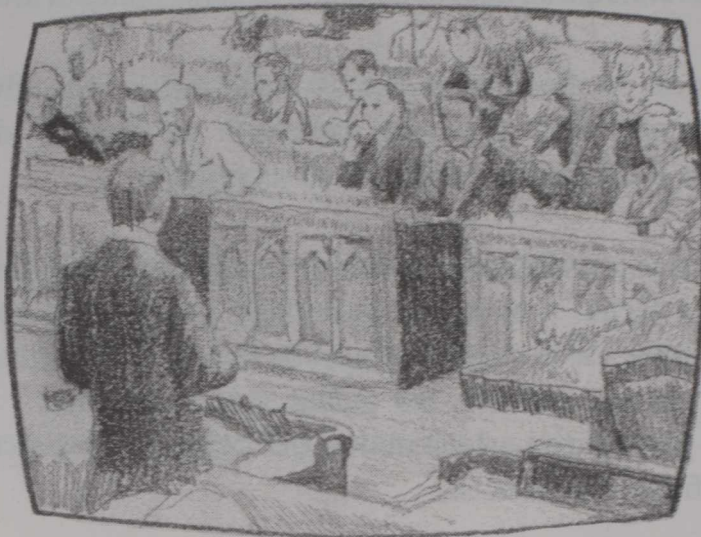


Par exemple, une prise de vue au grand angle du député, par rapport à la table du greffier ou au fauteuil du Président, comme on le voit ici, aiderait à renseigner le téléspectateur sur la place du député dans la Chambre.



Le cameraman pourrait utiliser cette prise de vue pendant les pauses que fait le député dans son discours.

Après l'allocution d'un député, du temps est généralement accordé pour les questions ou les observations. Il s'ensuit une mini-période de questions. Le cameraman emploierait ici le même genre de prises de vue que pendant la période des questions, c'est-à-dire des prises de vue au grand angle de même que des plans moyens et des gros plans.

DÉCLARATIONS DES DÉPUTÉS

Au cours de cette période, pendant laquelle les députés disposent de 60 secondes pour s'adresser à la Chambre, le directeur établirait le rapport entre le député et le Président au moyen d'une prise de vue par-dessus l'épaule par exemple.

